



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 22 - JUIN 2001

FAIRE

G

R

A

N

D

POUR LES PETITS





Sommaire

- Accueil
- Fête d'ouverture
- Concours de costumes
- Animation

Les gens

- Culture
- Sport
- Vie scolaire
- Initiatives locales
- Politique
- État civil

Votre I

N° 22 - Juin

Directeur de l'

Directeur de

Commissaire

Véronique

M

Photos :

Impre

Conse

Vivre

Rue A

Sommaire

- | | pages |
|---------------------------|---------|
| • Conseil Municipal | 4 |
| • Petite Enfance | 5 à 9 |
| • Centre de loisirs | 10 - 11 |
| • Inondations | 12 - 21 |

Les gens de Montat'

- | | |
|-------------------------|---------|
| • Cahier central | 13 à 20 |
| • Sport | 22 |
| • Vie associative | 23 à 25 |
| • Histoire locale | 26 - 27 |
| • Palestine | 28 à 29 |
| • Etat civil | 30 |

Vivre !

N° 22 - Juin 2001

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand
jpaul.legrand@wanadoo.fr
06 13 09 15 03
03 44 64 44 44

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez
Manuel Fernandes, Bruno Giordano
Chantal Maupas, Fernand Tuil

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression - composition couleur :

Imprimerie Municipale - Montataire

Conseils et réalisation graphique :

Jean-Noël Wallemacq

Vivre !

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

Éditorial



Les beaux jours semblent revenus. Nous les attendions avec impatience surtout après les inondations qui ont touché notre commune. Comme nous nous y sommes engagés, nombre de travaux de protection, de prévention seront réalisés cet été.

Les beaux jours c'est aussi l'occasion pour nos enfants de s'ébattre, de connaître enfin les joies du plein air. Le carnaval des petits a été une belle réussite comme l'illustrent les pages de ce magazine. La municipalité agit quotidiennement pour l'épanouissement des enfants en mettant en œuvre des services qui doivent être de mieux en mieux adaptés à vos besoins. Vous trouverez dans ce magazine un dossier complet sur l'action en faveur de la petite enfance, qu'elle soit municipale ou privée avec par exemple l'association des assistantes maternelles (ADAM).

Je souhaite vraiment que ce soleil revenu puisse durer pendant la saison estivale et surtout que chacun et chacune puisse en profiter.

Mais cette période de vacances ne nous fait pas oublier que la question de la tranquillité dans notre ville est toujours posée, compte tenu de l'attitude, du comportement intolérable et condamnable de quelques individus. La municipalité met tout en œuvre au niveau de ses possibilités et compétences pour améliorer la situation. Elle participe à la mise en œuvre des actions du contrat local de sécurité avec l'ensemble des partenaires concernés : Etat, police, justice, éducation nationale, bailleurs HLM... Force est de constater qu'en ce qui concerne le bruit des motos, les dégradations, les cambriolages, les voitures abîmées...il reste beaucoup à faire. Nous sommes résolu à apporter notre solidarité, notre soutien aux victimes, comme nous le sommes à soutenir toutes les initiatives qui visent à prévenir de tels actes, mais il est indispensable que cette question soit l'affaire de toutes et tous. Chacun peut apporter sa contribution pour faire en sorte que nous vivions tranquilles à Montataire.

A ceux qui pourront partir comme à ceux encore trop nombreux qui ne pourront pas, je souhaite un bon été et d'excellentes vacances.

Votre Maire
Jean-Pierre Bosino

Au Conseil municipal du 11 Mai 2001

Administration générale

- 1 - Approbation du procès verbal de la séance du 30 mars 2001
- 2 - Projet de règlement intérieur du conseil municipal

Services à la population

- 3 - Participation financière au service de santé scolaire
- 4 - VV 2001 : vacances de printemps
- 5 - Contrat jeunesse et sports «jeunesse, Cité, Sports»
- 6 - Subvention à la FCPE du Collège E. Herriot : projet «aider mes enfants à grandir»
- 7 - Sortie scolaire : subvention aux établissements scolaires
- 8 - Avenant au contrat éducatif local : Actions 2001

Services techniques

- 9 - Vente des murs Pâtisserie/Charcuterie rue de la République au prix de 350.000 frs au profit de M. Navaux et Melle Milon.
- 10 - Acquisition du Fonds de commerce Boucherie du Centre au prix de 140.000 frs et location des murs pour 2.000 francs par mois
- 11 - Recours contre le P.P.R.I. de l'Oise : appel à un avocat
- 12 - Convention O.P.A.H. : avenant
- 13 - Requalification des espaces extérieurs de la rue des Déportés : dossier de consultation des entreprises : appel d'offres ouvert
- 14 - Demande de concours de la D.D.E. pour la reprise de l'ouvrage A. Croizat
- 15 - Lutte contre les inondations sur la commune de Montataire : travaux priorité 1 : autorisation de lancer les consultations d'entreprises et travaux

Finances

- 16 - Admission en non-valeur
- 17 - Appel d'offres ouvert pour les photocopieurs

Personnel Communal

- 18 - Instauration du régime indemnitaire de l'indemnité de sujétions spéciales des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives (ISS CTAPS)
- 19 - Evolution de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2001
- 20 - Convention relative aux missions d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail entre la mairie et le centre de gestion de fonction publique territoriale de l'Oise
- 21 - Modification de la délibération N° 26 du 12 décembre 1996 relative à la nature et au nombre de postes de vacataire et aux modalités de paiement (Professeur de musique à la Crèche et à la Halte-jeux).

Divers

- 22 - Résolution adoptée par l'union française des associations d'anciens combattants pour une journée nationale de formation et de réflexion civique dans l'enseignement primaire et secondaire.
- 23 - Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- 24 - Questions orales.

Le Conseil municipal a également décidé de dénommer la rue Marc Quenardel, rue Marc et Annette Quenardel afin d'associer les deux époux qui furent tous deux résistants



Le Conseil a également adopté la résolution suivante à l'unanimité

Résolution adoptée par l'Union française des associations d'anciens combattants pour une journée nationale de formation et de réflexion civique dans l'enseignement primaire et secondaire. Monsieur CAPET, Adjoint au Maire donne lecture du rapport suivant : La Résistance nationale de 1940 à la libération de la France en 1944 est une des profondeurs séculaires de notre peuple.

Cette Résistance, se cherchant, se rassemblant, se choisit comme dirigeant celui qui se rebella publiquement le 18 Juin 1940 sur les ondes de la radio diffusion anglaise, le général Charles de Gaulle.

L'histoire patriotique et civique de cette résistance à laquelle sont associés des dizaines de milliers de héros, mérite d'être évoquée.

C'est pourquoi, l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. propose, dans l'esprit de la lettre de Madame Ségolène Royal, que chaque année, avec la participation d'anciens Résistants, soit réservée une journée nationale autour du 8 Mai et du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, à l'occasion de la création du Conseil National de la Résistance, le 27 Mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin, délégué du Général de Gaulle.

Le Conseil municipal de Montataire s'associe à cette résolution, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants.

Faire grand pour les petits

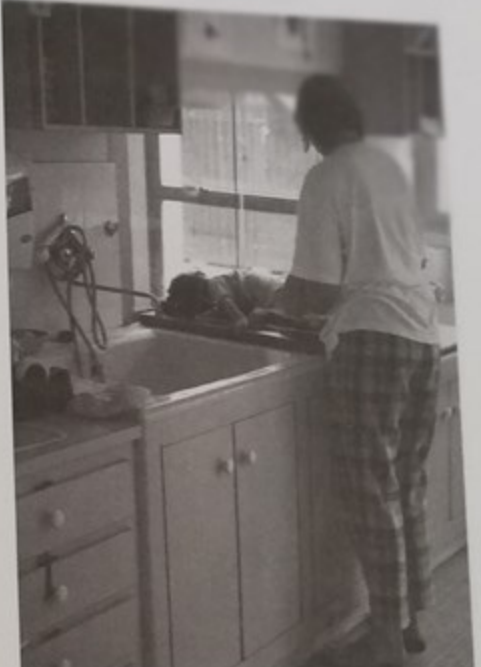
Offrir à leurs enfants des conditions d'épanouissement et de bien-être qui les aident à grandir, tel est le plus cher désir des parents. L'attention de la famille portée à nos petits, dans un climat d'amour est primordiale.

La scolarisation dès le plus jeune âge a montré également son efficacité pour le développement de l'enfant. La municipalité pour sa part contribue activement à offrir des moyens à la petite enfance à travers des services animés par des professionnels qualifiés.

La crèche, la halte-jeux, la garderie périscolaire, le centre de loisirs sont des exemples concrets de la volonté municipale d'aider les familles en tenant compte des évolutions de société, comme la modification des horaires de travail des parents.

Nous sommes à l'écoute des parents pour améliorer ces services et apporter aux petits enfants de notre ville les meilleures conditions pour leur développement.

Françoise Bordais,
adjointe au Maire
déléguée à l'enfance
et aux centres de loisirs



galement adopté
on suivante
animité

par l'Union française
anciens combattants
tionale de formation
ue dans l'enseigne-
daire.

Adjoint au Maire,
port suivant :

le de 1940 à la
e en 1944 est née
aires de notre peu-

cherchant, se ras-
comme dirigeant
bliquement le 18
de la radio diffu-
éral Charles de

civique de cette
nt associés des
ros, mérite d'êt-

Générale de
esprit de la let-
e Royal, que
participation
réservée une
u 8 Mai et du
sistance et de
n de la créa-
nal de la
, sous la pré-
délégué du

ntataire s'as-
tée à l'una-
nérale de
associations



Crèche : Les parents concernés s'expriment



Chantal : «Nous garderons un très bon souvenir de la crèche pour nos enfants qui ont pu pour débiter leur vie un entourage très affectueux. Le personnel est super avec les enfants et les parents».

Mireille : «Grâce à une équipe aussi sérieuse nos petits ont un apprentissage formidable de la vie».

Eva, Agnès et Luc : «Merci à toute l'équipe de la crèche pour cette tranche de vie pleine de bonne humeur et d'attention envers les enfants, mais aussi envers les parents».

Fabienne : «Si l'on se permettait de critiquer le travail du personnel de la crèche je le ferais drais sans hésiter. Bravo à toute l'équipe».

Halte-jeux :

Ce qu'en pense une mère de famille

Isabelle VANDERGUCHT
94, rue J. Duclos - 60160 Montataire
Montataire le 17 Mai 2001
à Madame la Directrice de la crèche municipale
Louise Michel - 60160 Montataire

Madame,

Vous savez que nous avons apprécié les trois ans que notre fils a passé à la crèche de Montataire. Nous avons à présent un second enfant, mais ne travaillant plus autant que par le passé un accueil à plein temps ne correspond plus à nos besoins. Néanmoins, une structure comme la vôtre réunit des atouts dont le commun des mortels ne dispose pas pour éduquer ses enfants : de bonnes équipes pédagogiques formées à la petite enfance et qui suivent les enfants sur de longues périodes, des salles de jeux équipées, des activités de jeux, de motricité, d'éveil, des sorties spectacles, des ateliers musicaux... Ainsi vous l'aurez compris nous serions très intéressés pour notre fille par un accueil à mi-temps dans une structure comme la vôtre. Je pense que d'autres familles pourraient l'être; les modes de travail évoluant (35 heures, travail à mi-temps, en équipe, de week-end...).

Si un tel projet existe et peut être mis sur pieds, vous pouvez toujours nous contacter. Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Centres de loisirs maternels

Petit à petit, on devient moins petit sur le centre de loisirs ...

Ce cadre féérique, où se trouve «Le petit château 4-5 ans : l'univers des fées» et le «Nouveau pavillon 3 ans : les petits lapins» est pour les petits un repère qui les fait évoluer dans l'environnement et l'espace.

Avec une équipe d'animation dynamique et toujours présente, nous leur faisons découvrir des activités variées et de qualité.

L'animateur est le référent pour l'enfant, il doit créer en permanence un cadre sécurisant qui permettra l'épanouissement.

A travers un geste, un mot, les paroles se délient...

Ah ! ah ces jeunes aventuriers, toujours partant pour découvrir le monde qui les entoure à travers des projets et des sorties... cheveux au vent galopant les champs... mario-marionnette sort de ta cachette... pirouette que c'est chouette de faire des galipettes sur le centre maternel...plouf ! et tout le monde à la piscine...et bien d'autres surprises, chaque jour, vous attendent.

Pour les 4-5 ans : des mini-séjours

Au mois de juillet

2 mini-séjours de 2 Jours en camping à la base de loisirs de St LEU.
Départ le mercredi matin, retour le jeudi après-midi

Dates mini-séjours :

18/07 au 19/07 25/07 au 26/07

Au mois d'août

2 mini-séjours de 2 jours en camping à la base de loisirs de St LEU.
Départ le mercredi matin, retour le jeudi après midi.

Dates mini-séjours :

08/08 au 09/08 22/08 au 23/08

Poème

Vous dites,
C'est fatigant de fréquenter les enfants.
Vous avez raison.
Vous ajoutez,
parce qu'il faut se mettre à leur niveau,
se baisser, s'incliner, se courber, se faire
petit.
Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus.
C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever
jusqu'à la hauteur de leurs sentiments.
De s'étirer, de s'allonger, de se hisser
sur la pointe des pieds.
Pour ne pas les blesser.

Janusz Korczak

«Quand je redeviendrai petit»



**Rougeole, Oreillons, Rubéole
finissons-en
avec ces trois maladies,
le vaccin est gratuit**

Aujourd'hui le vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole est gratuit. Il est le seul moyen pour lutter efficacement contre ces trois maladies contagieuses et leurs complications parfois très graves. Actuellement, de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes non vaccinés pendant l'enfance sont touchés par ces maladies et en présentent même des formes particulièrement sévères.

Des risques d'épidémies existent encore aujourd'hui : trop d'enfants ne sont pas vaccinés. Pour en finir avec ces trois maladies l'Organisation Mondiale pour la Santé préconise un taux de couverture vaccinale de 95%. Avec 84% en 99, la France reste l'un des pays d'Europe au plus faible taux de couverture vaccinale*.

Pour être correctement protégé contre ces trois maladies, deux doses sont recommandées, l'une à partir de 12 mois, la seconde entre 3 et 6 ans. Cette deuxième vaccination renforce l'immunité des petits vaccinés à l'âge d'un an.

A 6 ans, la vaccination associée rougeole-oreillons, rubéole est recommandée chez les enfants non vaccinés ou n'ayant reçu qu'une dose de vaccin.

Entre 11 et 13 ans, la vaccination est recommandée pour tout enfant non vacciné, quels que soient ses antécédents vis-à-vis de ces trois maladies.

Le CCAS de la ville tient un fichier de vaccinations auprès duquel vous pouvez faire enregistrer vos vaccins et retirer un certificat.
*87% pour la circonscription de la C.P.A.M de Creil (sud de l'Oise)

Profession : Assistante maternelle

380 000. C'est le nombre approximatif d'assistantes maternelles agréées en France, travaillant pour les particuliers, les conseils généraux, les communes, ou pour les établissements sociaux. La profession existe depuis le XVII^e siècle, appelée nourrice, gardienne, et enfin assistante maternelle. Depuis 1977, l'agrément est obligatoire pour accueillir un enfant à son domicile, pratiquer sans agrément est illégal et pénalement sanctionné.

Demande d'agrément pour un accueil non permanent

La personne désirant exercer cette profession, doit présenter une demande au service de la DISS de son département par lettre manuscrite. Elle reçoit un formulaire type unique, national estampillé «CERFA», une fois rempli elle l'adresse au service de la DISS en envoi recommandé accusé de réception. Il sera accompagné d'un certificat médical attestant que «la santé de la candidate est compatible avec l'accueil habituel des enfants mineurs». Ce certificat médical est délivré à l'issue d'un examen médical obligatoire visant à s'assurer que l'intéressée n'est atteinte d'aucune affection physique ou mentale incompatible avec la profession.

L'agrément ne peut être demandé que pour l'accueil de trois enfants maximum.

L'agrément n'est subordonné à aucun diplôme, qualification ou formation initiale

Pour obtenir l'agrément la candidate doit :

- justifier d'un état de santé compatible avec la profession.
- présenter les garanties nécessaires à l'accueil des enfants mineurs.
- disposer d'un logement dont l'état, les dimensions, et l'environnement permettent d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants mineurs accueillis.

Ces conditions sont vérifiées par les travailleurs sociaux.

Elles font l'objet d'une évaluation au domicile de la candidate ainsi que ses capacités éducatives et relationnelles. Elle seule sera agréée, et non l'ensemble de la famille. Mais dans un souci de protection de l'enfance, l'environnement familial est à prendre en considération. Les vaccinations de toute la famille devront être à jour. Ainsi que les vaccinations des animaux du foyer.

La décision du Président du conseil général doit être notifiée dans un délai de trois mois à compter de la date de réception postale de la demande d'agrément.

Tout refus fait l'objet d'une notification par lettre recommandée AR.

L'agrément est accordé pour cinq ans, renouvelable.

Formation

La formation est un droit et un devoir, non diplômante, visant à l'amélioration des pratiques professionnelles, pour une meilleure connaissance des besoins de l'enfant et des spécificités de la profession. La formation est dispensée après l'obtention de l'agrément, elle est de soixante heures et à la charge du conseil général.

Protection sociale

L'affiliation au régime général de sécurité sociale est obligatoire. C'est à l'employeur d'en faire la demande auprès de la caisse primaire d'assurance maladie.

Assurance chômage

L'application du régime d'assurance chômage aux assistantes maternelles fait l'objet, pour tenir compte de leur situation particulière de quelques adaptations.

Retraite complémentaire

L'IRCEM est l'organisme de retraite complémentaire des assistantes maternelles.

Assurance responsabilité civile professionnelle obligatoire

Les assistantes maternelles employées par des particuliers doivent s'assurer obligatoirement pour les dommages que les enfants pourraient provoquer et ceux dont ils pourraient être victimes, les employeurs sont tenus de vérifier la validité de l'attestation.

Régime fiscal

Le régime fiscal lié à la profession est particulièrement intéressant puisqu'il permet un abattement avant la déclaration de revenus.

Rémunération

Le salaire ne peut pas être inférieur à 2,25 SMIC horaire pour un accueil de 8 à 10 heures. Pour que les Parents aient droit à l'AFEAMA ce salaire ne peut pas dépasser 5 SMIC horaire par jour. Pour une durée d'accueil inférieur, le salaire par heure est égal au 1/8^e du salaire journalier.

L'assistante maternelle a droit à cinq semaines

de congés payés annuels et aux congés pour événements familiaux.

Frais d'entretien : L'employeur s'acquitte de cette somme après entente avec l'assistante maternelle et seulement pour les jours de présence de l'enfant.

Le développement de la professionnalisation du métier d'assistante maternelle est l'un des besoins d'accueil de la petite enfance. Un accueil de qualité dans le souci du bien-être de l'enfant et de son développement affectif, psychomoteur, sensoriel, et relationnel en partenariat avec les parents, et en respectant leurs vœux éducatifs.

L'agrément est un passeport pour une profession passionnante et en plein essor.

L'Association de Développement des Assistantes Maternelles créée en 1992, dont le siège se situe dans notre ville propose à ses adhérentes, informations, formations, soutien, et aux enfants qu'elles accueillent un atelier d'éveil, de travaux manuels et de socialisation il existe depuis 1994. Il aide au travers des activités proposées à l'entrée à la maternelle. L'accueil téléphonique de l'association aide les parents dans le difficile parcours pour trouver la professionnelle qui accueillera leur enfant. Notre ville manque de professionnelles de l'accueil de la petite enfance.

Accueil téléphonique association :

Mme Pawlenko : 03 44 25 27 58

Accueil téléphonique CISS : 03 44 06 60 60

Conseil général service de la DISS : 1, rue de Cambry 60000 Beauvais.



Centres de loisirs

Cirque d'été

Le service des centres de loisirs propose aux enfants âgés entre 3 et 15 ans de nombreuses activités de loisirs, découvertes, théâtrales, manuelles, sportives et culturelles pour cette période de vacances estivales.

Le thème choisi : «Millénium Circus ou l'art du cirque»

Différents ateliers seront proposés aux enfants afin de leur faire découvrir les joies du cirque et de les préparer à la grande parade du 13 juillet ainsi qu'à la fête des centres.

Ateliers proposés :

Jonglerie Échasses

Acrobaties Équilibre sur objets Magie

Pyramides humaines, Jeux d'expressions (clowns)

Activités prévues

- Grands et petits jeux de plein air, chants,

- Piscine

- Repas trappeur (barbecue)

- Journées à la mer

- Bases de loisirs de l'Oise et de la région Parisienne

- Sorties dans les bois

- Rencontres et échanges avec d'autres centres de loisirs de la région

- Visites de fermes pédagogiques

- Sorties à Paris

Ateliers radio Méga Jeunes, Vidéo, peinture, dessin.

Un programme d'activités détaillé sera remis en début de chaque semaine aux parents.

Inscriptions des enfants aux mini-séjours

L'inscription de votre enfant se fera le jeudi 5 juillet pour les mini-séjours du mois de juillet de 16 h 30 à 19 h sur le centre de loisirs Pierre LEGRAND et le jeudi 5 août pour les mini-séjours du mois d'août sur le centre de loisirs Pierre LEGRAND de 16 h 30 à 19 h. Les équipes d'animation vous présenteront les différents mini-séjours.

Centres de loisirs primaires pour les 6-11 ans

Au mois de juillet

3 mini-séjours de 5 jours par semaine sont proposés en camping sur trois lieux différents : base de loisirs de St Leu, Quend et Stella plage.

Départ le lundi matin, retour le vendredi après midi.

Dates mini-séjours :

09/07 au 13/07 - 16/07 au 20/07
23/07 au 27/07

Au mois d'août

3 mini-séjours de 5 jours par semaine sont proposés en camping sur trois lieux différents : base de loisirs de St Leu, Quend et Stella plage.

Départ le lundi matin, retour le vendredi après midi.

Dates mini-séjours :

06/08 au 10/08 - 13/08 au 17/08
20/08 au 24/08

Pour les plus petits 4-5 ans voir article page 8.

Centre de loisirs pour les 12-15 ans

Au mois de juillet

6 mini-séjours de 5 jours dans le mois sont proposés en camping sur différents lieux dans le Nord, la Bretagne, l'Aisne, la Seine et Marne, dans le parc régional du Morvan en Bourgogne et à la Rochelle (festival musical)

Départ le lundi matin, retour le vendredi après midi.

Dates mini-séjours :

09/07 au 13/07
16/07 au 20/07
23/07 au 27/07

Au mois d'août

6 mini-séjours de 5 jours dans le mois sont proposés en camping sur différents lieux dans l'Aisne, la Seine et Marne, dans le parc régional du Morvan en Bourgogne et en Normandie.

Départ le lundi matin, retour le vendredi après midi.

Dates mini-séjours :

06/08 au 10/08
13/08 au 17/08
20/08 au 24/08

Au programme des activités variées suivant la dominante du mini-séjour :

Repas trappeur au feu de bois, baignade, raid VTT, canoë et kayak, équitation, voile, escalade, quad, rafting et musique (concerts) dans le cadre du festival musical de la Rochelle.



Le défilé du 13 juillet 2001 à Montataire

C'est sous le signe du cirque que le défilé du 13 juillet organisé par le service des centres de loisirs de Montataire se déroulera. La grande Parade vous fera découvrir ses animaux sauvages, ses jongleurs, ses clowns, ses échassiers et ses acrobates dans une ambiance de «couleurs et de musiques».

Pour les enfants de 8 à 15 ans, le départ du cortège aura lieu à 20 h 30 du parking de la piscine.

Pour les enfants de 3 à 7 ans le départ s'effectuera avec la troupe d'acrobates au parking de l'école maternelle Henri Wallon à 21 h.

La durée du défilé sera approximativement de 2 heures, soit la fin de la manifestation prévue aux alentours de 22 h 30. Les parents devront reprendre leurs enfants à la place de la Mairie pour aller assister au feu d'artifice.

Parcours :

- Départ/parking de la piscine
- Rue Romain Rolland
- Rue Colonel Fabien
- Rue Roger Salengro prolongée
- Rue Jules Uhry
- Rue du Général de Gaulle
- Rue Jacques Duclos
- Rue Jean Dominique Faure
- Rue de l'église
- Rue Jean Jaurès
- Arrivée/Place de la Mairie

Informations pratiques :

Nous distribuerons des lampions à partir de 20 h sur le parking de la piscine ainsi qu'à 20 h 30 sur le parking de l'école maternelle Henri Wallon.



La Fête des centres

L'équipe d'animation et les enfants des centres de loisirs donnent rendez-vous à la population pour participer à la fête des centres de loisirs qui se déroulera le dimanche 2 septembre 2001 au centre de loisirs Pierre Legrand de 12 h à 18 h sous le grand chapiteau «Circus» de Montataire.

Au cours de la fête de clôture des centres de loisirs il vous sera présenté les réalisations faites par les enfants durant le mois d'août et juillet. Cette initiative se veut attractive dans une ambiance conviviale et festive.

Le thème des vacances est : Millénium circus ou l'art du cirque. Les enfants pourront participer tout l'été à différents ateliers : art de la jonglerie, jeux d'équilibre, fabrication d'échasses, sketches de clown entouré par ici troupe d'artistes du spectacle les «Ivres de la jungle» de Torcy en Seine et Marne.

A cette occasion, les enfants présenteront

aux familles un spectacle de cirque et sa ménagerie. Deux représentations auront lieu sous le grand chapiteau «circus» de Montataire à 13 h 30 et 15 h 30.

Tout au long de cette journée des animations seront proposées

- Un manège enfantin sera à la disposition des plus jeunes,
- des structures gonflables,
- de nombreux stands de jeux variés, un stand de tir à l'arc
- un bassin de Kayak pour s'initier en toute sécurité à cette activité
- un lâcher de ballons

L'équipe d'animation mettra en place un Passeport à tamponner pour le passage à chaque jeu. A l'issue de leur parcours le passeport étant rempli, les enfants se verront gratifiés d'un goûter.

Possibilité de se restaurer en dégustant des spécialités du terroir.

Nous vous attendons très nombreux...

Entrée : 2 frs par personne.



Lutte contre les inondations

Compte rendu Réunion du 4 Mai 2001

Monsieur le Maire indique que le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain/Conseil Général de l'Oise et Monsieur le Préfet ont été saisis de la nécessité d'engager les travaux dès cette année.

Monsieur le Maire rappelle que pour ce qui concerne la Ville de Montataire 500000 frs ont été inscrits en budget primitif 2001 et si cela est nécessaire des financements seraient complétés au budget supplémentaire 2001.

Enfin, il rappelle l'intervention faite auprès du District Urbain de l'Agglomération Creilloise afin que l'ensemble des réseaux d'eaux pluviales soient nettoyés cette année.

Monsieur le Maire invite alors Monsieur Leroy Directeur Heidelberg à présenter le projet de l'entreprise.

Projet Heidelberg

Après les remerciements d'usage, Monsieur Leroy présente le projet d'extension de l'entreprise.

Un hall de stockage de pièces détachées serait implanté sur la parcelle comprise entre la rue des Déportés/le Thérain et la rue Raymond Coene.

Cette construction nécessiterait un remblaiement sur une hauteur de 1 m environ. Après étude Hydratec, des mesures compensatoires seraient prises visant à élargir le Thérain sur une longueur d'environ 80 m entre l'avenue Ambroise Croizat et de la rue des Déportés.

Le débat

L'étude d'impact du projet Heidelberg prend-elle en compte le secteur de la rue de Condé ?



Monsieur Leroy indique : la compensation vise principalement les propriétés riveraines de la rue de Condé. Monsieur le Maire, quant à lui, souligne que la protection principale des riverains sera obtenue d'abord par le curage du Thérain.

Et les eaux usées ?

la lyonnaise des Eaux et le District Urbain de l'Agglomération Creilloise réaliseront une enquête sur l'ensemble des secteurs touchés par les inondations et programmeront les travaux nécessaires sur le domaine public ou inviteront les riverains à le faire sur leurs installations privées.

Quelles garanties pour que les projets aboutissent ?

Monsieur le Maire indique que les inscriptions budgétaires existent (500 000 F pour la ville). Par ailleurs, le conseil municipal si nécessaire, lui a donné mandat pour compléter les subventions qui ne seraient pas obtenues par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain (jusqu'à concurrence de 80 %).

Les travaux de curage auront-ils lieu cet été ?

Dès lors que les relevés topographiques auront été réalisés, les travaux de curage pourront être confiés à une entreprise spécialisée (juillet et août 2001).

Impact du projet Heidelberg sur la rue des Déportés prolongée ?

Le curage du Thérain prévoit en pic de crue moins 25 cm, c'est la protection majeure de la rue des Déportés prolongée.

D'autre part, le projet Heidelberg vise à isoler encore plus la rue des Déportés prolongée du Thérain, c'est une protection supplémentaire.

Suite page 21



Inondations La Solidarité du Secours Populaire et de la population

Une fois de plus le Secours Populaire de Montataire a démontré son efficacité pour la solidarité.

Pour venir en aide aux sinistrés de la Somme et de l'Oise, les adhérents de l'association ont décidé de verser l'argent collecté lors des braderies qu'ils ont organisées en mars et en avril, de la loterie de l'ascension. Ils expriment aussi leur solidarité avec les victimes des inondations de Montataire.

Pour tout contact : Secours Populaire Français

13, avenue du 19 Mars 62

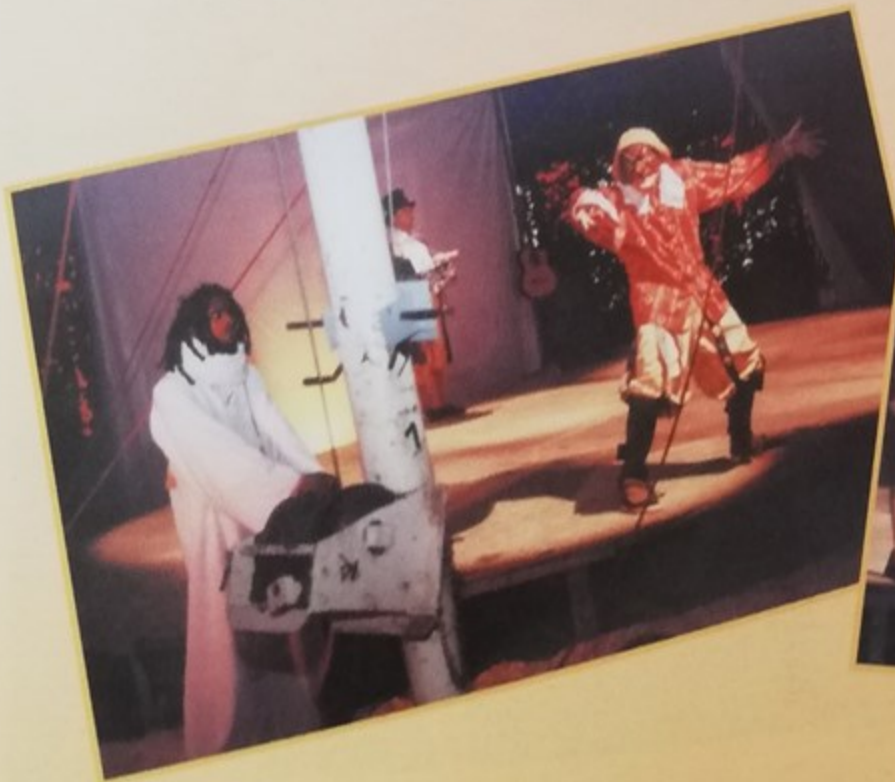
Permanence le lundi et le vendredi de 14 h à 16 h.

Tél. : 03 44 27 16 64.

Par ailleurs beaucoup de Montatairiens se sont mobilisés pour aider les victimes, dont les agents des services de la ville.



La «Commedia»
dans tous ses états,
musique,
théâtre,
expo,
jeux de
masques





Une journée de détente à la base de Saint-Leu d'Esserent dans le cadre de la journée internationale des familles



Vernissage de l'expo «Rites et Coutumes» organisée par le comité femmes solidaires de Montataire



4ème festival folklorique de l'association «Souvenir du Portugal»



Visite des personnes âgées de la Résidence Maurice Mignon à la cuisine centrale de liaison froide



Belle prestation des élèves de l'école de musique pour un concert destiné aux personnes âgées



M. Bartolone, Ministre de la ville a visité la rénovation du centre commercial des Martinets et a rencontré les commerçants et habitants ici dans le tout nouveau bar tabac



Au petit château : «Expo Art» réalisée par les enfants
du centre de loisirs



Faculté d'accordéon, table et haute dans le cadre des
démarches musicales de la MSA



La bonne humeur était au rendez-vous
pour le repas des retraités
Salle Pommery à Clermont



Vernissage de l'expo photos «parcs et jardins»



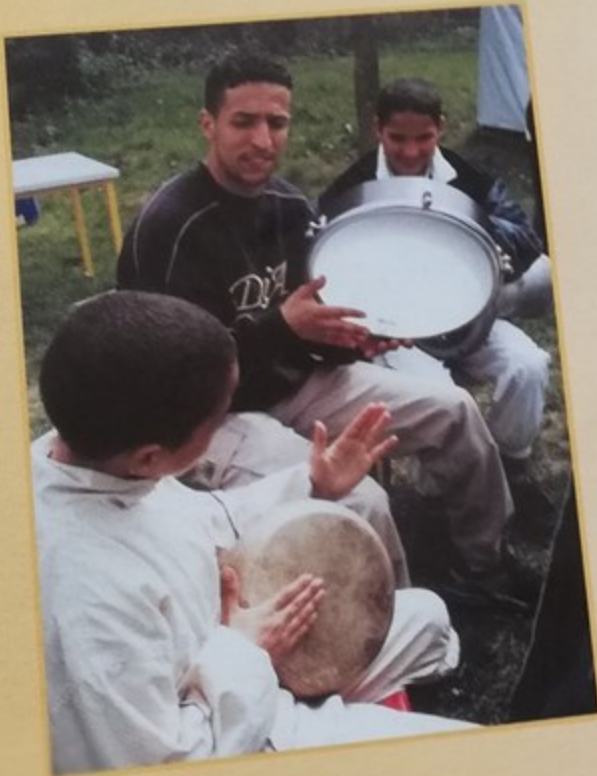
Salle du Palace «Pigeon vole» représentation de l'atelier
théâtre de Montataire



Visite des caves à Epemay pour nos retraités



Kermesse des cultures





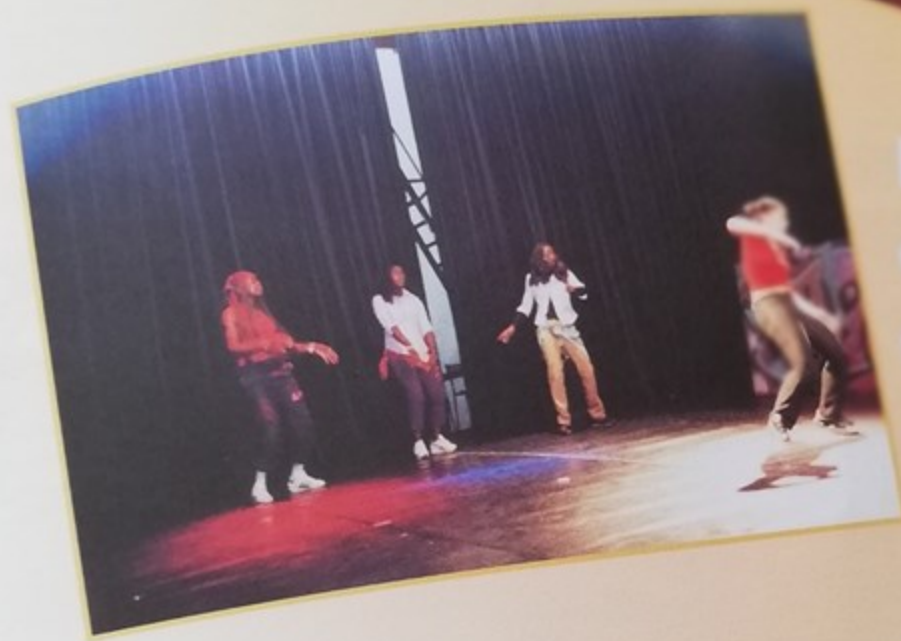
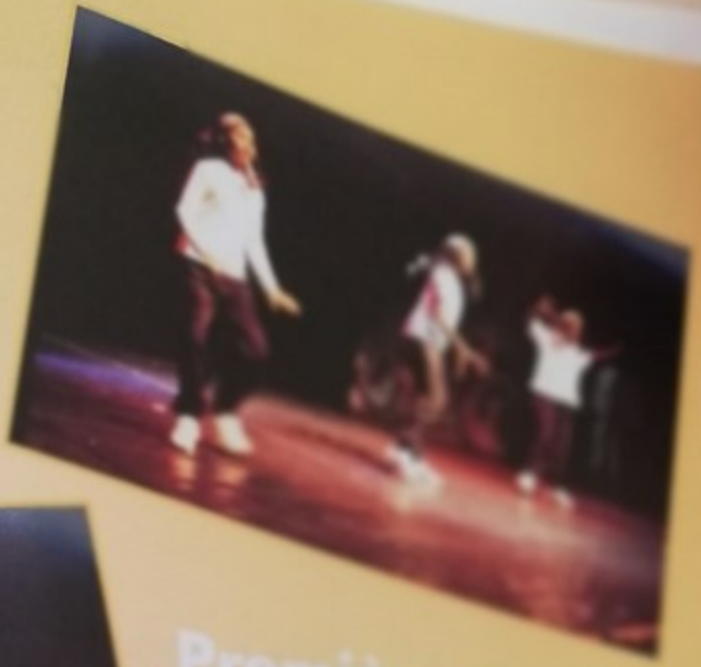
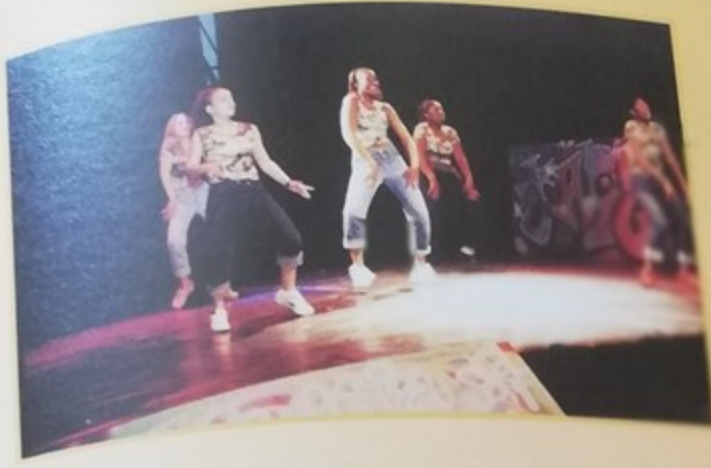
au Centre
de Loisirs
Pierre Legrand



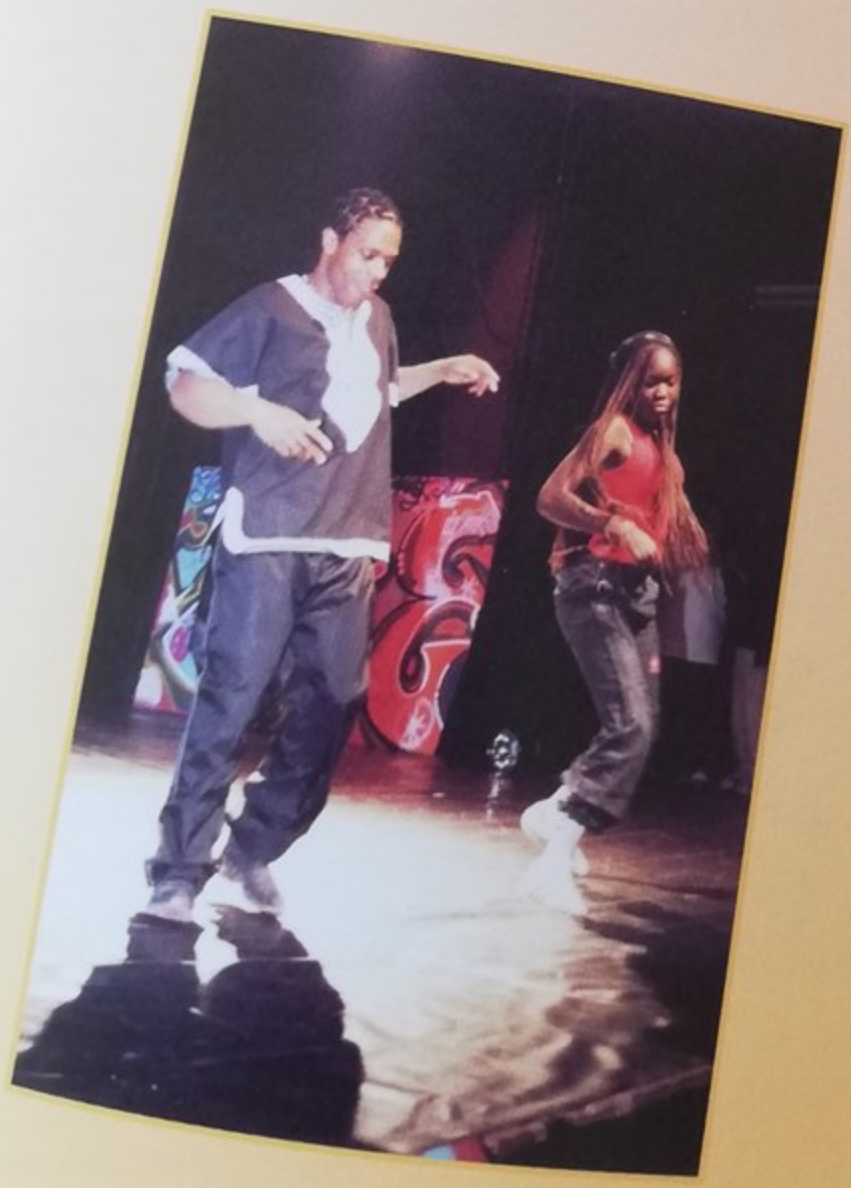


Les Marchés de l'Ascension 24 mai 2001





Première rencontre
de danse HIP HOP
au Palace





32ème congrès départemental de l'association républicaine des anciens combattants



Conférence débat «les forges de Montataire» organisée par l'association pour la mémoire ouvrière et industrielle du bassin creillois



29 avril 2001 : cérémonie commémorant le 56ème anniversaire de la libération des camps



8 mai 2001 : cérémonie commémorant le 56ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie



Inauguration de la borne «Prestocaf» à la Mairie annexe des Martinets. Elle permet aux allocataires de consulter et vérifier leurs derniers paiements, signaler un changement de situation et de demander une attestation de paiement



Le groupe «vibrations urbaines» en représentation pour les 10 ans du lycée André Malraux

Suite de la page
 Il est indiqué
 l'ensemble
 le Palais
 Plan de
 sans le
 Et le fossé de
 de Monsieur
 Le District
 Creilloise se
 busage de
 propriétés
 Le curage d
 le niveau de
 Madam
 abords imm
 baisseront se
 Un été ens
 garantie d'u
 nappe sur t
 Ne pourrai
 Noir afin q
 Saxby dans
 Cette soluti
 sera exami
 dans les pr
 Par contre,
 geant la va
 Pont du RD
 assainir ce
 nature de j
 Déportés e
 La buse qu
 rue Jean
 Libération
 Une interve
 de l'Aggl
 Lyonnaise
 ser l'étanc
 meilleurs d





Montataire* organisée
agriculteurs et industrielle du



50ème anniversaire



pour les 10 ans du

Suite de la page 12

Il est indiqué qu'il s'agit de travailler sur l'ensemble de la rivière le Thérain. Le Préfet a décrété la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques d'inondations le long du Thérain.

Et le fossé de Vittel derrière la propriété de Monsieur Soler et ses voisins ?

Le District Urbain de l'Agglomération Creilloise sera saisi afin de réaliser le busage de ce fossé dans la traversée des propriétés précitées.

Le curage du Thérain fera-t-il descendre le niveau de la nappe phréatique ?

Madame Marti (Hydratec) indique qu'aux abords immédiats du Thérain les niveaux baisseront sensiblement.

Un été ensoleillé sera, par contre, une garantie d'une baisse importante de cette nappe sur toute la ville.

Ne pourrait-on pas prolonger le Fossé Noir afin qu'il se rejette en aval de chez Saxby dans le Thérain ?

Cette solution bien que non prioritaire, sera examinée dans les travaux à prévoir dans les prochaines années.

Par contre, il est indiqué que le fossé longeant la voie SNCF se rejetant sous le Pont du RD 200, sera curé. Il visera à assainir considérablement les terrains en nature de jardins situés derrière la rue des Déportés et Déportés prolongée.

La buse qui traverse les terrains entre la rue Jean Jaurès et l'avenue de la Libération n'est plus étanche ?

Une intervention auprès du District Urbain de l'Agglomération Creilloise et la Lyonnaise des Eaux sera faite afin de réaliser l'étanchéité de ce réseau dans les meilleurs délais,

Crues du Thérain

Les abattages d'arbres n'ont-ils pas eu d'impact sur les crues ?

Même si la consommation journalière des peupliers peut paraître importante (il pousse à 800 L/j), Madame Marti (Hydratec) indique que ce sont des quantités négligeables compte tenu du débit du Thérain qui concerne des millions de mètres cubes.

Et les gravières ?

Sous réserve de confirmation de l'étude, il semble qu'elles soient plutôt à l'aval du Thérain.

Et le fossé de la rue de la République ?

Le repiquage de ce fossé sur la Place Auguste Génie sera réalisé cette année. Il nécessitera la fermeture de la rue de la République la première semaine d'août 2001.

Sur le mur de soutènement du Château, une visite devait être réalisée par un bureau de contrôle ?

La SICN sera recontactée afin qu'elle respecte les engagements qu'elle avait pris avec les riverains.

Et Sollac ?

Des travaux de mise en place d'échelles et systèmes d'alerte seront mis en place, dès cette année, par Sollac pour commander les manœuvres du barrage.

Enfin, les questions étant posées, Monsieur le Maire indique que chaque année serait organisée une réunion pour faire le point des travaux exécutés et ceux restant à entreprendre.



Dernière minute

A l'heure où sont écrites ces lignes, l'arrêté visant Montataire comme commune sinistrée par les inondations de décembre 2000/janvier 2001, a été publié dans le Journal Officiel du 14 juin.

Par contre celui concernant les crues de mars-avril n'était toujours pas pris.

M. le Maire de Montataire a écrit une lettre ouverte à M. le Préfet de l'Oise en date du 15 juin pour protester contre la lenteur prise dans l'instruction du dossier par les services de l'Etat et exiger qu'il soit traité en urgence.



Gymnastique

Nous avons à l'Espérance, un véritable attachement à développer le sport, et le nôtre en particulier, la gymnastique. C'est une tradition vieille de presque 100 ans (1905) qui est un patrimoine dont nous nous devons d'être les conservateurs. Le sport aujourd'hui prend une place importante dans notre vie de tous les jours. Il est à l'Espérance comme ailleurs, un outil de cohésion sociale et d'accès à la citoyenneté. Vigilants à ce que le club grandisse dans le respect des règles et de l'éthique sportive, à l'écoute de ses adhérents, de leurs préoccupations, le club est depuis quelques temps récompensé de ses efforts permanents, du dévouement des cadres techniques et administratifs bénévoles. Les seules preuves d'épanouissement, de respect des valeurs morales, de solidarité, de dévouement résident dans les résultats exceptionnels que le club est en passe de réussir.

L'équipe masculine toute catégorie composée de Khalid Korchi, Samuel Faria Dos Reis, Quentin Barthomeuf et Maxime Boyer s'est classée 3ème lors des demi-finales nationales à Laon début Mai. On notera la performance de l'équipe de division fédérale, classée seconde ce même jour et qui de ce fait disputera la finale du championnat de France qui s'est déroulé à Nîmes les 26 et 27 mai.

Les résultats individuels font jeu égal puisqu'en 1/2 finale, Samuel Faria Dos Reis et Quentin Barthomeuf font respectivement 2ème et 3ème à Vernon (Eure).

Quant à Marieke Samsoën qui termine 4ème en 1/2 finale a été sélectionnée pour participer à la finale du championnat de France (voir encadré ci-contre). Nous sommes récompensés des efforts des quinze personnes, entraîneurs et l'équipe d'encadrement.

Basket-ball

Après une saison passée à Reims, sélectionné en équipe de France «cadets», le jeune Mauriann KOUMBOU, formé au Montataire Basket-ball, intégrera l'un des clubs les plus huppés de l'hexagone : Limoges.



Bravo : Championne de France ! Marieke Samsoën

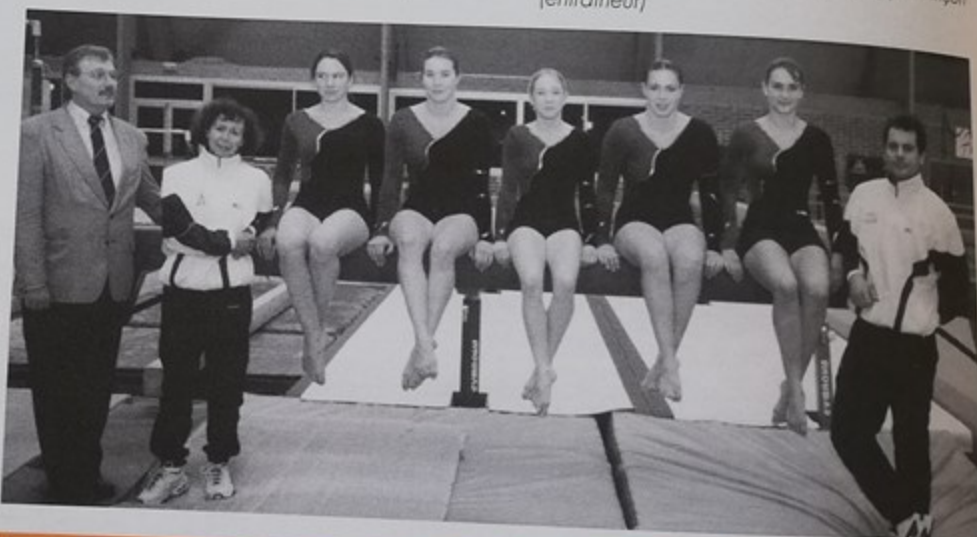
Une gymnaste de l'Espérance municipale de Montataire vient d'être sacrée Championne de France le 10 juin 2001 à Chôlet.

Bravo à Marieke et à ses entraîneurs, Philippe Pinçon et Line Leturque.

Que tous, au service de la jeunesse de Montataire et d'ailleurs qui se porte bien, soient félicités, démontrant ainsi une fois de plus si cela était utile, le dynamisme du club, sa compétence et sa volonté de réussir.

Patrick Boyer
Président de l'Espérance

De gauche à droite : Patrick Boyer, Line Leturque (entraîneur) Aurélie Spencley, Stéphanie Hardivilliez, Carolane Chaudemanche, Tatiana Feuillette, Marieke Samsoën, Philippe Pinçon (entraîneur)



Judo

Très bonne saison pour le Judo Club de Montataire

Les membres du Judo club de Montataire sont heureux de compter deux nouvelles ceintures noires parmi eux.

Tous deux montatairiens, ils ont commencé leurs premières chutes très jeunes sur les tatamis du club :

- Mlle Bénédicte Lebel Ceinture noire et championne de l'Oise 2001

- M. Jérôme Magnier

D'autres judokas du club devraient suivre la même voie lors de la saison prochaine. Encore toutes nos félicitations.

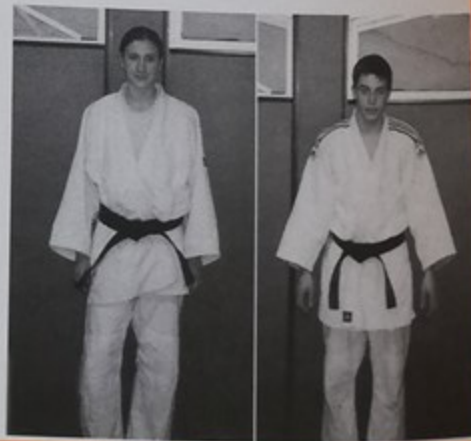


Photo Club

Le photo club de Montataire organise son 11^e concours photo

2 thèmes :

- Autour du vin
- Illustration d'un texte (poème, chanson, dicton etc....)

Le règlement du concours et les bulletins de participation sont à retirer :

- Résidence des Personnes Agées Maurice Mignon, 118, rue Jean Jaurès
- Service culturel Espace Fernand Léger 3, rue de Condé
- Mairie, Place Auguste Génie
- Mairie Annexe, 104, rue Jean Jaurès

- Chez les commerçants ayant l'affiche en vitrine

Les photos seront à déposer au secrétariat de la «Résidence des personnes Agées Maurice Mignon» 118, rue Jean Jaurès à Montataire, au plus tard le jeudi 11 octobre et avant 17 heures.

L'exposition aura lieu dans les salons de cette même résidence

- du Samedi 13 octobre au Dimanche 21 octobre 2001.

Pour tout renseignement complémentaire contacter : Boris Pothier au 03 44 55 27 57

Vie économique



Construction en cours du nouveau centre commercial Leclerc

Un Mac Do à Montataire

Un Mac Do sera prochainement ouvert à Montataire, près du Cinéma Pathé. Cet établissement créera une quarantaine d'emplois. Les personnes intéressées doivent s'adresser à l'ANPE.

Un bus pour la base de loisirs

Du 4 juillet au 2 septembre inclus, un bus gratuit sera mis à disposition des Montatairiens pour se rendre à la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent.

La ville a recruté deux agents d'accompagnements pour assurer ce service qui fonctionnera mercredi, samedi et dimanche (voir horaires ci-dessous).

Deux conditions à remplir pour emprunter ce moyen de transport :

- présenter la carte du syndicat intercommunal
- les enfants de moins de 13 ans devront être accompagnés d'un adulte.

	Mercredi Samedi	Dimanche*
Montataire Les Fonds		
Arrêt STAC Eugène Pottier	13 h 30	10 h 30
Montataire Ecole Joliot Curie	13 h 40	10 h 40
Montataire Mairie	13 h 50	10 h 50
Montataire Mairie annexe des Martinets	14 h 00	11 h 00
Montataire lycée André Malraux	14 h 10	11 h 10
Thiverny Mairie	14 h 20	11 h 20
Arrivée Base de Loisirs	14 h 35	11 h 35

*Annulation en cas de mauvais temps

Un retour est assuré le soir à 18 h 30 très précises

Vie associative

Vidéo travelling

Plaisir des images

Les grandes vacances, quel fut le regret. C'est l'occasion de faire de belles images, de moments uniques de rencontres avec des paysages ou des hommes, d'engranger et de conserver de souvenirs, de sensations pour soi, ses enfants, ou ses amis. Quel merveilleux plaisir de pouvoir les revoir plus tard tout ensemble, couchés sur papier pour le plaisir ou à travers un beau film ou chaque image nous redonne vie, pour le plaisir et la plus grande joie de tous. Mais avant de partir à l'autre bout du monde, ou tout près de chez nous, quelques conseils bien utiles pour rendre de l'image encore plus belle à partager en famille.

Et le but sera atteint.

Quelques conseils

- 1 - Ne pas appuyer sur le bouton de la caméra tant qu'on ne sait pas ce que l'on veut filmer et pourquoi (ou quel) l'on veut filmer.
- 2 - Sur le lieu de vacances direction l'office du tourisme, et pourquoi pas cibler un sujet original, en sortant des sentiers battus.
- 3 - On n'est pas obligé de filmer la même scène à n'en plus finir (le petit au bord de l'eau) alors que quelques secondes seulement seront visibles.
- 4 - Il n'y a pas que l'image en vidéo, il y a aussi le son, un petit casque et peut être un micro additionnel avec une bonnette, quel bonheur pour les oreilles.
- 5 - Ne pas oublier les plans dit de «couper», les plans d'ensembles pour bien situer les lieux.
- 6 - Pas de zoom, pas de mise au point automatique, éviter l'écran de contrôle.
- 7 - Surtout pour de beaux paysages n'oubliez pas le pied, (ou une crosse d'épaule).
- 8 - Dans certaines situations bien sombres, n'oubliez pas un petit éclairage (50/100 watts).

Le bonheur de savoir que l'on est la mémoire de la famille, un peu d'imagination, et les césars ne sont plus très loin.

Tout ceci, bien plus encore, vous sera expliqué en toute convivialité.

Amis de l'image, l'association Vidéo travelling vous souhaite de bonnes vacances, et vous donne rendez-vous le 12 septembre 2001 pour la reprise de ses activités, où vous êtes tous conviés, petit et grands.

Tél. : 03 44 27 13 09 - 03 44 25 28 79

Vie associative

Oise-Volga

Souscrivez !

L'association Oise-Volga développe la coopération, culturelle, économique et sociale entre les habitants du sud de l'Oise et ceux de la Volga du Sud en Russie.

Présidée par M. Daniel Brochet qui fut élu à Montataire durant plusieurs mandats, cette association regroupe aussi des jeunes, des familles, des représentants du monde économique comme M. Lebrun, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise.

Des jeunes russes à Montataire

Pour l'automne prochain, l'association se donne pour objectif, d'accueillir une centaine de jeunes russes dans le sud de l'Oise. Il est prévu que ces enfants jouent l'Opéra « L'autre monde » avec leurs petits camarades français. Cet opéra a été composé par M. Grébert, directeur de l'école de Musique de Montataire et écrit, par un enseignant de notre ville, M. Bataille. Ces jeunes seront hébergés par des familles d'accueil bénévoles. Permettre à ces jeunes russes de venir en France, nécessite l'engagement des adhérents de l'association, des familles mais aussi de la population. L'association fait appel à toutes les bonnes volontés. Elle vous sollicite aussi pour que vous versiez vos dons afin d'apporter votre soutien à cette opération. En effet le Président du Conseil Général de l'Oise refuse jusqu'ici de subventionner cette initiative, alors qu'elle concerne plus d'une centaine de jeunes de l'Oise venus de 26 communes différentes dont une vingtaine de Montataire.

Une exposition sur la Volga du sud au cinéma Pathé

Dans les cartons de l'association, il y a également le projet, d'accueillir une exposition réalisée par nos amis russes sur la réalité économique de leur région dans le cinéma géant Pathé de Montataire. Des contacts sont en cours en ce sens avec les milieux économiques de l'Oise et du sud Volga et une délégation russe de la CCI de Saratov est venue en ce mois de juin visiter le District de l'agglomération.

Soutien et adhésion (33 frs par an ou 5 Euros) à adresser à l'ordre de Oise-Volga en Mairie de Montataire.

BP 50209 - 60762 Montataire Cedex

Montataire/Finsterwalde

Nous allons prochainement fêter les 40 ans de jumelage entre Montataire et Finsterwalde. Que de chemin parcouru depuis Mai 1962, quand Marcel Coene et Michel Roger sont allés rencontrer pour la 1^{ère} fois nos amis de Finsterwalde.

Ce jumelage, malgré les soubresauts de l'histoire, s'est affirmé au fil des ans. Malgré les changements politiques importants qui se sont produits dans cette partie de l'Allemagne, les 2 villes ont décidé de continuer et renforcer les échanges afin de travailler ensemble à la construction d'une véritable Europe des peuples, pour la paix et l'amitié.

De nombreux échanges d'élèves, de sportifs ou bien culturels ont lieu chaque année.

Cette année nous avons reçu 50 élèves des lycées de Finsterwalde qui ont été logés dans les familles de Montataire et 50 jeunes de Montataire viennent de revenir de Finsterwalde où ils ont passé un

séjour très enrichissant tant au point de vue culturel que ludique.

Pour l'Ascension, nous avons reçu une trentaine de jeunes musiciens de Finsterwalde.

Des équipes de tennis de table, d'Akudo doivent également passer le 8^{ème} cette année.

Le Dimanche 28 octobre 2001 à 16 h nous aurons le plaisir de recevoir l'orchestre d'accordéon du Brandebourg dans lequel jouent 5 à 6 jeunes musiciens de Finsterwalde.



Ils ont fait Montataire : le dévouement du couple Deprins



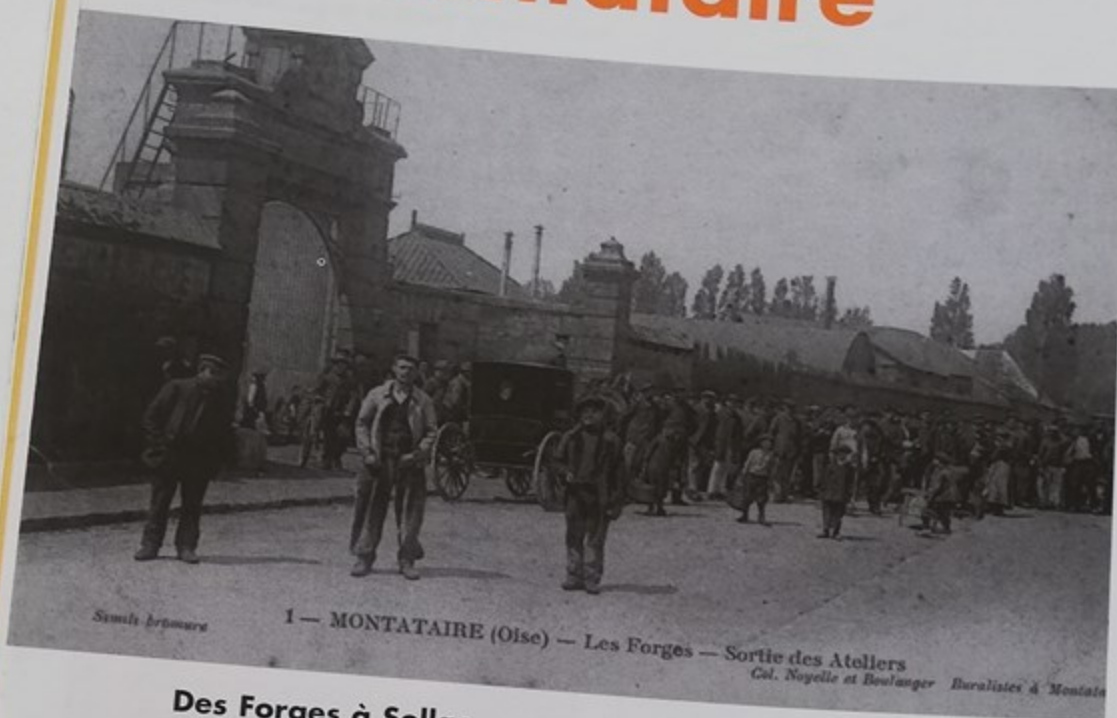
Ghislaine et René Deprins furent des montatairiens qui apportèrent un dévouement exemplaire à l'harmonie municipale. René, décédé en 1982, a pendant de longues années animé l'harmonie. Il en fut élu président en 1966. Il forma de nombreux jeunes clarinettes. Ghislaine fut élue présidente de l'harmonie après le décès de son époux. Ce couple chaleureux était bien connu et avait su créer des liens amicaux avec les différents membres des sociétés musicales de la région.

René avait aussi une autre passion : la peinture. Ses thèmes de prédilection : la nature, les paysages, les animaux.

Animés de l'esprit de solidarité qui caractérise la population de notre ville, ils ont légué par testament l'ensemble des œuvres de René à la Municipalité, celles-ci seront exposées, selon leur volonté, dans un lieu public en rapport avec la pratique musicale. Jusqu'au bout leur générosité se sera manifestée puisqu'ils ont aussi légué une somme de 10 000 frs au Centre Communal d'Action Sociale et 10 000 frs à l'harmonie municipale.

Se souvenir de Ghislaine et René Deprins, c'est aussi jeter un regard sur l'histoire de notre ville faite d'actes généreux et dévoués d'habitants qui se sont consacrés au bien commun.

Histoire des Forges de Montataire



Des Forges à Sollac

Dans le bassin creillois, les Forges de Montataire aujourd'hui Sollac sont l'entreprise la plus ancienne et pendant très longtemps celle qui a employé le plus de personnes.

L'histoire des Forges peut être divisée en trois périodes.

Une première partie couvre grosso modo le XIX^{ème} siècle, c'est la période de la splendeur, celle de la famille Mertian ; une deuxième partie qui court de la fin du XIX^{ème} siècle 1945 est celle des crises et des difficultés, enfin la troisième période depuis 1945-1950 correspond à un véritable renouveau même si les crises subsistent.

La splendeur 1800-1880

Les débuts sont difficiles et heurtés. En décembre 1791, attirée par le site, une première implantation industrielle est tentée mais échoue très rapidement. En 1793, la Patrie en danger a besoin de munitions, l'installation d'un moulin à poudre est cette fois envisagée mais nouvel échec. Les bâtiments connaissent par la suite de nombreux propriétaires. En 1807, la sidérurgie arrive. Il s'agit pour Praise père et fils « d'installer des hauts fourneaux à fondre la fonte de fer et des marteaux ou laminoirs ». Les propriétaires doivent très vite s'associer avec les frères Mertian, Bernard et Louis, qui deviennent seuls propriétaires en 1813 de l'usine. Une société en commandite est créée avec une famille de négociants parisiens, les Boigue, société dissoute en 1816.

Les frères Mertian restent seuls jusqu'en 1828, année de la mort de Bernard Mertian. Louis Mertian constitue en 1840 la société anonyme des Forges et fonderies de Montataire dont le siège social est à Paris.

L'usine de Montataire fabrique alors du fer en barre et depuis 1818 du fer blanc dit à l'anglaise qui fait par la suite la réputation de l'usine. D'autres productions viennent s'ajouter par la suite comme les rails à partir de 1847 ou encore les tôles galvanisées et les ardoises métalliques. En 1830 pour suppléer la force hydraulique on installe une machine à vapeur. La main d'œuvre augmente très rapidement et passe de 42 ouvriers en 1812 à 1200 en 1848 et 2500 en 1880.

Toutefois l'arrivée du chemin de fer à Creil amène aussi d'autres entreprises, qui sont autant de concurrents pour la main d'œuvre. Les Forges doivent donc fixer leur main d'œuvre et pour cela lui offrir des services. Les Forges ouvrent une école confiée aux Pères maristes, construisent une chapelle et ouvrent un asile (école maternelle) tout cela dans les années 1850. En 1870 on entreprend les premières constructions ouvrières et en 1875 on ouvre une cantine et des magasins.

Parallèlement, la population de Montataire grossit : 1180 habitants en 1836, 4480 en 1866 et 5801 en 1881. Cette population ouvrière commence aussi à se faire remarquer par son agitation et par ses choix politiques.

La direction contrôle elle le pouvoir municipal, administrateur et directeur de l'entreprise, Frohlich est maire de Montataire pendant 30 ans.

En 1880, les Forges de Montataire sont donc le premier employeur du département, leurs produits sont réputés dans tout le pays, les ouvriers des Forges apparaissent comme une main d'œuvre très qualifiée mais aussi très sensible aux idées socialistes, la famille Mertian contrôle le capital et l'entreprise le pouvoir municipal.

La crise des années 1880 qui frappe l'industrie française en général et la métallurgie en particulier vient mettre fin à cette période de prospérité. La direction se lance dans une politique de reconversion. La production de fer est progressivement abandonnée. Entre 1880 et 1900, 14 des 24 fours à puddler sont stoppés. L'usine passe à la production d'acier et on installe un, puis trois fours Martin. Cette reconversion s'accompagne d'une modernisation, c'est ainsi qu'en 1905 la première station électrique est mise en marche. Autre signe tangible de la crise, la succession de directeurs qui restent peu de temps, on en dénombre quatre entre 1887 et 1897. Enfin les effectifs sont réduits, il ne reste que 1600 personnes en 1900 et 1200 en 1914.

Au cours de ces années, une nouvelle force apparaît au sein de l'usine face à la direction, le syndicalisme. Le 1^{er} janvier 1889 est fondée l'union des ouvriers métallurgistes du département. Ses fondateurs sont deux ouvriers des Forges : Charles Baujard qui est élu conseiller municipal socialiste de Creil en 1896 et Auguste Génie. Ce syndicat devient en 1895 l'union des métallurgistes de Montataire, c'est le seul du département présent en 1895 à Limoges au congrès constitutif de la CGT. L'union des métallurgistes de Montataire dispose d'une bibliothèque et d'une caisse de secours chômage. Elle compte 1000 adhérents en 1900 puis 650 jusqu'à la première guerre mondiale. La puissance de ce syndicat est renforcée par la société coopérative « L'Egalitaire » créée en 1893 qui compte 400 sociétaires en 1912 et dont le chiffre d'affaires passe de 63 000 francs en 1896 à 360 000 à la veille de la guerre. Cette coopérative est propriétaire d'un important immeuble auquel se rattache une salle des fêtes.

Aux Forges durant la première guerre mondiale, on fabrique des ronds à obus et des tôles pour les tranchées. Les lendemains de guerre sont très durs et l'entre-deux guerres marque la période la plus sombre de l'entreprise qui voit en outre apparaître, pour sa main d'œuvre, deux concurrents sur le bassin creillois : Buissonneau et Kuhlman. A partir de novembre 1920 l'activité s'effondre, il n'y a plus que 200 salariés en 1920 et 356 en 1926. En 1922, le dernier four Martin est arrêté ainsi que les trains à fer marchand et jusqu'en 1931 seuls les laminoirs à tôles, l'atelier de galvanisation et un atelier de fûts métalliques fonctionnent.

La société fusionne en 1929 avec la société des laminoirs de la Sambre pour former la société anonyme des hauts fourneaux et laminoirs de Montataire et de la Sambre. La nouvelle société accélère les travaux de modernisation sur le site de Montataire par la construction d'une nouvelle centrale électrique, de nouveaux ateliers de galvanisation et de nouveaux laminoirs tous inaugurés en octobre 1931. Mais la crise de 1929 vient de toucher la France et en 1933 la société est absorbée par la société des Forges et aciéries du Nord et de l'Est. La crise que connaît les Forges de Montataire se lit aussi dans l'évolution démographique de la commune. La stagnation s'impose : 7347 habitants en 1911, 7368 en 1936.

D'autre part depuis 1919, la municipalité est dirigée par un ancien ouvrier des Forges, Auguste Génie. Né dans la Haute-Vienne en 1861, fondateur du syndicat, plusieurs fois conseiller municipal socialiste avant guerre, ce dernier s'est installé marchand de vins depuis qu'il a été congédié de l'usine. Cela semble n'avoir eu aucune conséquence sur les rapports avec la municipalité d'autant plus que la vie syndicale à l'intérieur de l'entreprise subit les conséquences de la baisse des effectifs et de la division SFIO-PC. Le Front populaire redonne vie à l'action syndicale, les Forges sont en grève du 5 au 11 juin 1936, il y a 550 grévistes et selon un témoignage ultérieur 100% des ouvriers sont syndiqués à la CGT. On note une légère remontée des effectifs à la veille de la seconde guerre mondiale, il y a alors 700 personnes, remontée stoppée net par l'occupation. L'usine manque de main d'œuvre et de matières premières, elle est touchée indirectement par les bombardements alliés et par les sabotages de la résistance. André Germain, Maurice Mignon ou Victor Rousselle qui furent les principaux dirigeants de FTP sur Montataire étaient tous les trois des ouvriers des Forges.



MONTATAIRE — Les Forges — Chauffage de Grand d'Énergie Électrique

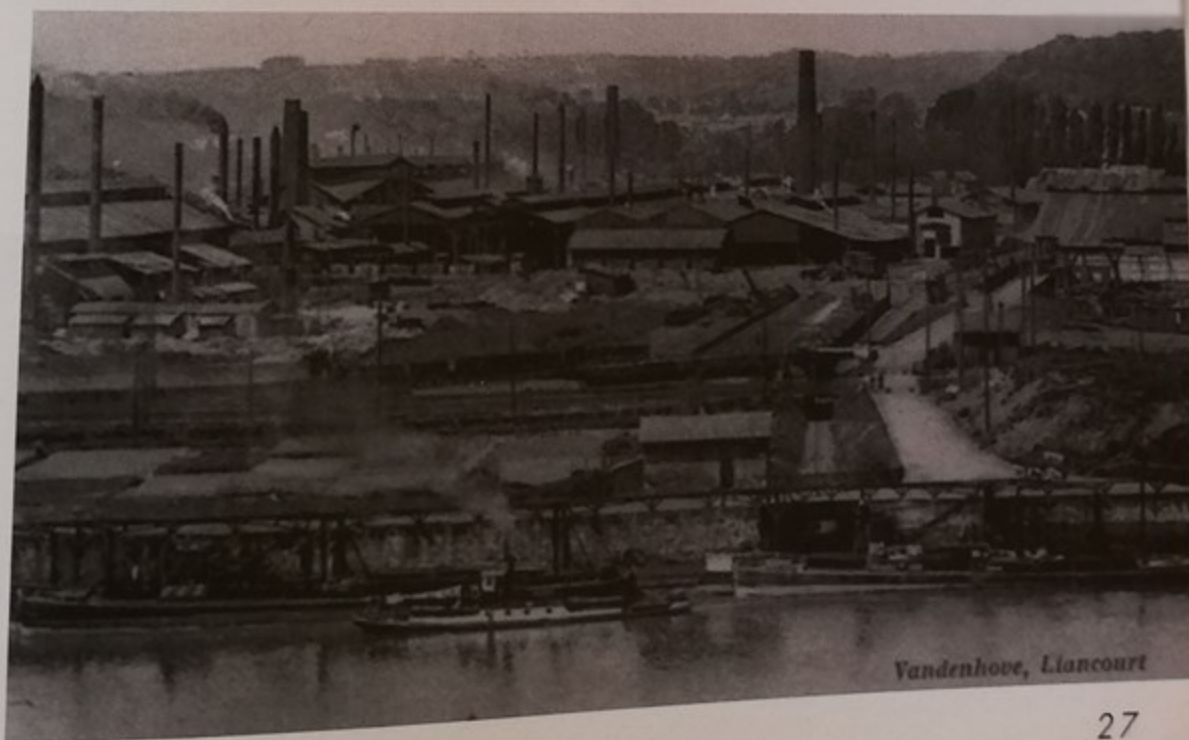
Le renouveau (1945-2000)

A partir de 1945, la reconstruction s'accompagne d'une restructuration de la sidérurgie. En 1948, est créée l'Union sidérurgique du Nord de la France, USINOR. Cette entreprise choisit Montataire pour implanter un laminoir continu à froid, le premier d'Europe. Le site de Montataire a été choisi en raison des avantages de transport qu'il recelait (chemin de fer, rivière) mais aussi de sa proximité de Paris, l'industrie automobile concentrée dans la région parisienne étant le principal client.

L'usine est totalement reconstruite entre mai 1948 et décembre 1949, les petits ateliers disparaissent, l'essentiel du matériel vient des Etats-Unis dans le cadre du plan Marshall. L'usine est mise en service en janvier 1950. Les effectifs passent de 900 en 1951 à 1350 en 1957 et 2663 en 1974. Pendant les Trente glorieuses, la production elle aussi bondit, elle est multipliée par 2,1 entre 1960 et en 1972, 34 % de la production est exportée. La commune de Montataire retrouve alors son expansion démographique, la population passe de 6818 habitants en 1946 à 10020 en 1968.

Usinor redevient par ailleurs la dernière ouvrière du bassin creillois, la CGT dispose à d'un de ses syndicats les plus puissants jusqu'en 1970. Quatre responsables sont membres de la direction départementale de la CGT. La CGT a le monopole de la représentation syndicale aux élections des délégués du personnel, les tentatives de listes indépendantes en 1952-1953 et FO en 1957 étant restées sans lendemain. Ce n'est qu'à partir de 1964 que la CFTC-CFDT s'implante sur la longue durée et s'impose progressivement comme un interlocuteur au même titre que la CGT. Usinor devient aussi le centre de toutes les grandes grèves qui secouent alors le bassin creillois la crise de 1974 entraîne concentration, plans sociaux, nationalisation, restructuration. En 1977, les premiers départs sont des mises à la pré-retraite, les effectifs chutent de 2 570 personnes en 1975 à 1670 en 1989 et encore sont incorporés dans ce chiffre les salariés de Galvanor et Coloracier. En 1988, Usinor-Montataire devient Sollac quelque temps après la CFDT devient le syndicat majoritaire au sein de l'entreprise qui redevient après la disparition de Chausson le principal employeur du bassin creillois. Une page de l'histoire est tournée.

Jean-Pierre BESSE



Vandenhove, Liancourt

Le désastre palestinien



52 représentants des villes françaises jumelées avec les camps de réfugiés dont 3 de la ville de Montataire ont passé 6 jours à Gaza et en Cisjordanie. Bouleversés, ils reviennent convaincus que le démantèlement des colonies est le seul préalable à la Paix.

En rendant visite à Mohamed Abdelhamid, la délégation n'a pu dissimuler ses larmes devant la douleur de ce père.

La douleur d'un peuple

Nous sommes dans le camp de Deir El Balah dans la bande de Gaza (jumelé avec la ville de Saint-Leu d'Esserent) en cette veille de 15 mai, anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël et jour de deuil pour les palestiniens. Ces derniers pleurent leurs martyrs, plus de 500 morts, quelques 21 000 blessés depuis le début de la seconde Intifada en septembre dernier. Parmi ces anonymes, Iman la fille de Mohamed Abdelhamid, âgée de 4 mois abattue dans les bras de sa mère, celle-ci

est toujours à l'hôpital amputée des deux jambes. Une vie brisée. Mohamed Abdelhamid n'a pas de désir de vengeance : « quand j'ai su qu'un colon israélien avait lui aussi perdu sa fille, cela m'a bouleversé, les enfants n'ont rien à voir avec cette guerre ». L'émotion de la délégation française (la première depuis la reprise de l'Intifada) est à son comble.

Durant 6 jours, les élus représentant les villes jumelées avec les camps palestiniens ont parcouru les routes de Cisjordanie et de la bande de Gaza à la rencontre des réfugiés. Partout le même paysage de désolation, les mêmes maisons palestiniennes détruites, partout des bulldozers qui arrachent par centaines les oliviers et les orangers pour laisser le champ libre aux manœuvres des chars qui protègent les colonies israéliennes.

La colonisation se poursuit

Ces dernières poussent sur les décombres des villes arabes. Partout les palestiniens se heurtent à des barrages et des contrôles israéliens qui durant des heures bloquent la progression des voitures transformant la bande de Gaza en un gigantesque embouteillage. Bien que celle-ci soit aujourd'hui sous contrôle exclusif de l'autorité palestinienne, les colonies israéliennes ne cessent de s'y étendre. 35 % des terres sont occupées par 5000 colons juifs alors qu'une majorité de palestiniens, ils sont 1,2 million au total et vivent dans 10 camps gérés par l'ONU. La vie quotidienne est paralysée depuis le bouclage des territoires. Et cette formule n'est pas un vain mot, il faudra à chaque passage, aux nombreux « checkpoint », attendre plu-

sieurs heures pour avoir l'autorisation de passage de la délégation. Avant l'Intifada, des milliers d'ouvriers palestiniens se présentaient chaque jour pour aller travailler en Israël, depuis la reprise de l'Intifada, seulement quelques uns franchissent quotidiennement la frontière. Le chômage atteint dans certains camps plus de 75 % avec les conséquences qui en découlent, des familles entières vivent un énorme désespoir (famine, dépression). En résumé nous avons visité une immense prison. La violence en Palestine est structurelle et elle continuera tant que continuera la politique d'Apartheid mise en place par Israël.

Faire vivre la solidarité

Il y a urgence, il faut agir, poursuivre la coopération avec les camps, leur donner une fenêtre ouverte sur le monde. Il existe des solutions pour arrêter ce processus de colonisation.

L'union européenne peut faire pression économiquement sur Israël qui bénéficie d'un statut privilégié pour ses exportations en Europe mais cet accord est assorti d'une clause qui en prévoit la suspension en cas d'atteinte aux droits de l'Homme. Il faut appliquer cette clause. En tant que citoyen on peut l'exiger et en même temps exiger l'envoi d'une force internationale pour protéger les populations. Le statut de réfugiés existe depuis de 53 ans. Trois générations ont subi successivement les bombardements, les humiliations, la destruction.

L'opinion internationale ne doit plus se taire, il faut agir très vite avant que la liste des victimes continue à progresser.



«N

Interv
palestinien
l'Association
France et ca

La situation
particulier de
tiniens de
Gaza, s'est
riorée ?

Oui, dans
Gaza et de C
terrible. Dans
près de la fra
pès, les Israéli
de nombreuses
Les autres cam
tre côté de la
de la Haute-
bombardés p
missiles... Apr
pour la prem
contre la p
femmes, des
centes de ce
blessés ou m
avons eu à s
de telles des
une telle hair

Une délég
d'élus et
sociations
Palestine.
ces jume
palestinie

Nous avons
te de sol



«Nous avons besoin de tout et en premier lieu d'un soutien politique !»

Interview de Ahmed Muhaisen, qui vit dans le camp palestinien de Deheisheh et qui est co-président de l'Association pour la promotion des jumelages entre villes de France et camps de réfugiés palestiniens.

La situation en Palestine, et en particulier dans les camps palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, s'est complètement détériorée ?

Oui, dans les camps de réfugiés de Gaza et de Cisjordanie, la situation est terrible. Dans les camps qui sont situés près de la frontière des Territoires occupés, les Israéliens détruisent au bulldozer de nombreuses maisons palestiniennes. Les autres camps un peu plus loin de l'autre côté de la frontière et qui dépendent de la Haute autorité palestinienne sont bombardés par les tanks, les canons, les missiles... Après les hélicoptères, Israël a, pour la première fois, lancé ses avions contre la population palestinienne ! Des femmes, des enfants sont les victimes innocentes de ces tirs aveugles et sont tués, blessés ou mutilés. Jamais jusqu'ici nous avons eu à subir de tels bombardements, de telles destructions, de telles violences, une telle haine.

Une délégation française formée d'élus et de représentants d'associations vient de séjourner en Palestine. Qu'attendez-vous de ces jumelages avec des camps palestiniens ?

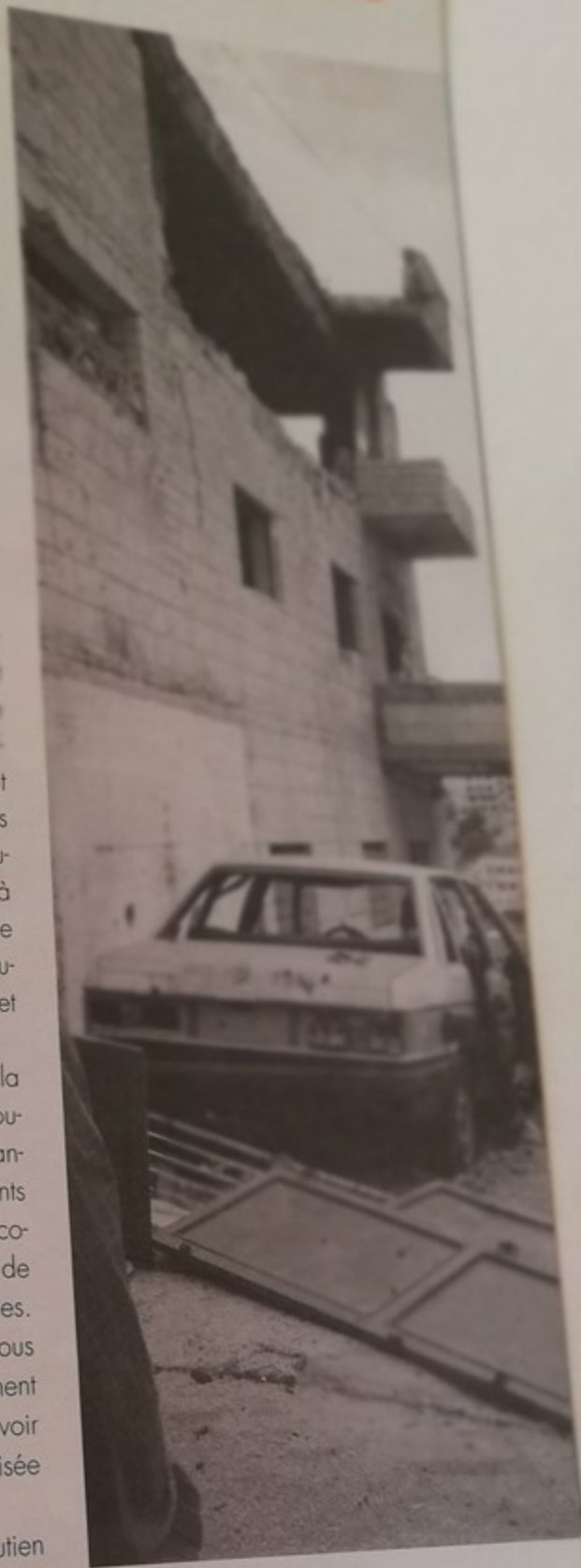
Nous avons été très touchés de cette visite de solidarité, d'autant qu'elle s'est

déroulée dans des conditions difficiles, au milieu des bombardements. Nos amis de France ont pu voir l'extrême violence que nous subissons, ils pourront en témoigner chez eux.

Car ce dont nous avons besoin en premier, c'est d'un soutien politique ! Il faut que les opinions publiques connaissent le sort qui est fait aux Palestiniens, afin qu'elles poussent leurs gouvernements et l'Europe à utiliser tous les moyens dont ils disposent pour faire pression sur le gouvernement israélien pour qu'il mette fin à cette agression. Il faut obtenir une force d'interposition, l'application des résolutions de l'ONU et des accords d'Oslo, et la reconnaissance du droit au retour ! Quant à l'aide matérielle, toute aide est la bienvenue. Nous avons besoin de groupes électrogènes pour éviter les incessantes coupures d'électricité, d'équipements médicaux et chirurgicaux, de matériel scolaire et pour l'activité des jeunes, de locaux pour nos enfants et nos jeunes. Oui, nous manquons de tout, tout nous sera utile ! Nous apprécions également lorsque des Palestiniens peuvent recevoir en France une formation qui sera utilisée ensuite en Palestine.

Mais je le répète, la priorité est le soutien politique !

Palestine



Tout un programme d'activités d'été pour les jeunes
est offert par les services municipaux
et les associations de la Ville.



AM
INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE MONTREAL

été 2001

Des vacances au top!

*L'été de tous
les loisirs*

Une brochure
a été diffusée
dans chaque foyer
pour vous informer.
Si vous ne l'avez pas eue,
elle est disponible dans les accueils municipaux.

e
s nés
85
é)